



Commission d'Organisation des Compétitions

Réunion du : 22/02/2016

Ordre du Jour : Traitement des Affaires.

Traitement des Affaires

Affaire N° 48: Rencontre WBM - WAM (U16) du 27/02/2016

- Vu la feuille de Match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'Absence de l'ambulance sur le lieu de la rencontre.

Par ces Motifs la COC décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe (W.BOUATI MAHMOUD) pour octroyer le gain du match à l'équipe (W.AIN MAKHLOUF) sur le score de Trois (03) à Zéro(00).
- Une Amende de Mille Dinars (1 000DA) à l'équipe (W.BOUATI MAHMOUD) conformément à l'article (Art 14/ R.G/FAF/Jeunes) payable dans un délai d'un mois.

Affaire N° 49: Rencontre WBM - WAM (U18) du 27/02/2016

- Vu la feuille de Match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'Absence de l'ambulance sur le lieu de la rencontre.

Par ces Motifs la COC décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe (W.BOUATI MAHMOUD) pour octroyer le gain du match à l'équipe (W.AIN MAKHLOUF) sur le score de Trois (03) à Zéro(00).
- Une Amende de Mille Dinars (1 000DA) à l'équipe (W.BOUATI MAHMOUD) conformément à l'article (Art 14/ R.G/FAF/Jeunes) payable dans un délai d'un mois.